

Mardi 13 septembre 2016

Dossier de presse

Education, enfance, jeunesse. Tout comprendre du nouveau contrat enfance jeunesse et de la nouvelle génération du projet éducatif et citoyen brestois

François Cuillandre, Maire de Brest et Martine Stéphan, présidente du Conseil d'Administration de la CAF du Finistère, en présence de représentants de l'Education nationale, de Brest métropole et du Conseil Départemental du finistère, visiteront plusieurs sites illustrant les actions menées dans le cadre du nouveau Contrat Enfance Jeunesse et de la 3^e génération du Projet éducatif et citoyen. L'occasion de faire le point sur les dispositifs menés dans ce cadre et de mieux comprendre au quotidien l'action de la ville, de la CAF et des partenaires en faveur de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse.

Vos interlocuteurs :

CAF du Finistère :

Martine Stéphan, présidente du Conseil d'Administration de la CAF du Finistère
Contact presse : arnaud.de-montlivault@caffinistere.cnafmail.fr 02 98 43 87 31

Ville de Brest :

François Cuillandre, Maire de Brest,
Marc Sawicki, adjoint à la politique éducative locale
Karine Coz-Elleouët, adjointe à la petite enfance
Contact presse : Marion Daouben, 06 07 82 68 02

Sommaire :

Programme des visites du 16 septembre 2016	page 2
En résumé	page 3
Le contrat enfance jeunesse	page 4
Le projet éducatif et citoyen brestois	page 5
Focus sur la bourse ELAN, le nouveau dispositif conjoint ville et CAF de soutien aux jeunes	page 8

Déroulé de la visite du 13 septembre 2016

11H15 : **C'est quoi un projet éducatif local** / Ecole du petit Paris 6, rue d'Audierne (hall de l'école)

Echange autour des actions réalisées grâce au Projet Educatif Local à l'école du Petit Paris. Focus sur le projet Philo avec le directeur de l'école et Yan Marchand, philosophe, intervenant sur les effets au quotidien d'une sensibilisation des enfants à la philosophie. Conclusion par Marc Sawicki, adjoint à la politique éducative locale.

11H45 : **La prise en compte des enfants en situation de handicap** / Multi-Accueil de Pen ar Créac'h – 2 rue Jean Marc (salle Snozelen)

Description par Karine Coz Elleouët, adjointe à la petite enfance et la directrice du MAC des potentialités offertes par la salle Snozelen destinée aux stimulations tactiles, au travail sur les sens, etc.

12h15 : **la place des centres sociaux (CS) auprès des jeunes enfants et des enfants** / CS de Pen ar Creach (salle)

- le CS, acteur central d'un quartier : petite enfance, enfance (ludothèque et accompagnement à la scolarité), fête de quartier et réseau voisinage. Passage en revue avec le directeur.
- Focus sur le nouveau dispositif conjoint ville – CAF : Elan (finance des projets de jeunes) en présence d'un groupe de jeunes porteurs de projet : association SDAR (sociologie-débats-actions-réflexion)

12h30 : **signature des nouveaux contrats**

- nouveau contrat enfance jeunesse entre la ville de Brest et la CAF du Finistère (toujours au CS Pen ar Creach)
 - nouveau Projet Educatif et citoyen entre la ville de Brest, l'Etat, l'Education nationale, le Conseil départemental du Finistère, Brest métropole et la CAF du Finistère
- Intervention conclusive du Maire de Brest et de la présidente de la CAF

En résumé

Le projet éducatif et citoyen est une démarche stratégique majeure à l'échelle de la ville qui permet la mise en mouvement de l'ensemble des partenaires autour de l'enjeu éducatif des enfants et des jeunes (ville de Brest, Education nationale, Etat, CAF, Brest métropole, Conseil départemental).

Cette mise en mouvement collective s'appuie sur plusieurs conventions passées entre ces partenaires : le **contrat enfance-jeunesse** (signé entre la ville et la CAF), le contrat de ville, le contrat local d'accompagnement scolaire, auxquels s'ajoutent les moyens propres que chaque institution actionne dans son champ de compétences. Ces conventions sont la traduction juridique et financière du partenariat, leur déclinaison permet la réalisation concrète d'actions en faveur des enfants et des jeunes.

La relation entre la ville et l'Education nationale est celle qui vient le plus naturellement à l'esprit quand est évoqué le Projet éducatif et citoyen. Pourtant, la CAF est également un acteur incontournable de la démarche. C'est ce qui permet de mettre en lumière la signature conjointe Projet Educatif et Citoyen- Contrat Enfance Jeunesse.

2,5 millions d'euros sont ainsi consacrés chaque année par la CAF, à destination des petits Brestois, des enfants, des adolescents et des jeunes.

D'une durée de 4 ans, le contrat enfance-jeunesse fait l'objet de discussions régulières entre la ville de Brest et la CAF, réunies au sein de la Commission mixte CAF-ville de Brest. Cette instance permet aux partenaires d'adapter le contrat à la réalité des actions menées sur le terrain. C'est ainsi que le contrat enfance-jeunesse a récemment pris en compte le financement de la future ludothèque des Capucins ou encore La maison des parents

En 2015, l'ensemble des financements de la CAF en fonctionnement et en investissement ont représenté pour la ville de Brest 7 021 643 €.

La Caf du Finistère soutient l'action sociale de la ville de Brest et des associations partenaires à hauteur de 12 millions d'euros par an, quand les prestations versées directement aux familles allocataires s'élèvent à 176 millions d'euros. La Caf est un acteur économique à part entière au service du bien vivre des familles.

Le contrat enfance jeunesse

Dans le cadre de sa politique éducative locale en faveur de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse, la Ville de Brest a conclu en 2011 avec la Caisse d'Allocations familiales du Finistère un contrat de cofinancement en matière de petite enfance et de jeunesse, le Contrat Enfance Jeunesse, qui prenait ainsi la suite des contrats Enfance et Temps Libre précédemment signés.

Un nouveau contrat Enfance Jeunesse sur la période 2015-2018 a été élaboré avec la Caisse d'Allocations familiales du Finistère.

Ce contrat concerne à la fois la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Il repose, en ce qui concerne les actions en cours, sur le financement d'une prestation de service fondée sur des éléments de fréquentation, analysés pour chaque équipement d'accueil municipal ou associatif. Ce financement est assuré à hauteur de 55% maximum du reste à charge, dans la limite d'un prix plafond.

Il comprend également le **financement d'actions nouvelles : des augmentations de places dans les accueils associatifs et municipaux, l'intégration des BAFA et d'action de pilotage enfance.**

Il intègre également **la possible création d'un 7^{ème} RAPE (Relais Accueil Petite Enfance), et des développements sur les accueils de loisirs associatifs.**

La prestation de service devrait atteindre au maximum un montant d'environ **2 500 000 € par an.**

Le Projet Educatif et Citoyen

La ville de Brest a choisi de développer une politique éducative ambitieuse qui s'appuie sur les forces de l'ensemble des acteurs locaux de l'éducation et sur la détermination d'objectifs partagés en termes d'actions et de leviers.

Le travail réalisé conjointement depuis dix ans par la Ville de Brest, les Services de l'Etat –et notamment l'Education Nationale et la Direction de la Jeunesse et des Sports- la Caisse d'Allocations Familiales, Brest Métropole et le Conseil Départemental du Finistère a permis de développer cette démarche, aboutissant à **la troisième génération du Projet Educatif Local**.

Le Projet Educatif Local, nommé à Brest Projet Educatif et Citoyen (PEC) repose aujourd'hui sur des valeurs et des principes communs. Il est organisé autour **de trois axes stratégiques et 11 objectifs** :

Axe 1 : **Construire ensemble la citoyenne et le citoyen de demain**

- 1) Comprendre son environnement et cadre de vie (social, culturel, numérique, géographique,...)
- 2) Etre en accord avec soi (confiance en soi)
- 3) Savoir être avec les autres, être bienveillant, savoir coopérer,...
- 4) Etre capable d'agir sur, d'être acteur

Axe 2 : **Travailler à une ville solidaire, équitable et inclusive pour réduire les inégalités**

- 1) Combattre les inégalités sociales
- 2) Lutter contre toutes les discriminations
- 3) Promouvoir l'égalité filles garçons
- 4) Considérer les situations de fragilité comme prioritaires

Axe 3 : **Renforcer et faire vivre une communauté éducative**

- 1) Faire en sorte que chacun se considère comme coéducateur
- 2) Renforcer les liens entre les coéducateurs
- 3) Ouvrir le Projet Educatif du Territoire sur l'ensemble du quartier et de la ville, et ne pas rester dans l'entre soi.

Les projets présentés ci-après illustrent pour les deux quartiers visités la qualité et la diversité des projets soutenus.

Projets PEL 2016 pour les deux quartiers visités

Europe. Cette année, plusieurs projets sur le quartier de l'Europe sont soutenus par le Projet Educatif local comme la création d'une web radio à l'école Saint-Jean Baptiste, le projet « roman de la rue – ta ville de papier » du Fourneau, un projet à l'école de Pen ar Streat, l'accompagnement à la scolarité à Pontanezen avec l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville, l'exposition des enfants "A la manière de Christian Voltz » avec la médiathèque Jo-Fourn...

Saint-Marc. Cette année, plusieurs projets sur le quartier de Saint-Marc sont soutenus par le Projet Educatif local comme l'ouverture d'un espace d'expérimentations à l'autre, aux liens sociaux, au monde, afin d'éviter l'isolement au lycée Fénelon, les poèmes, l'action sommeil et écrans à la MPT du Guelmeur, le projet Philo à l'école du Petit-Paris...

Le projet éducatif et citoyen (PEC) – c'est quoi ?

Le projet éducatif et citoyen (PEC) est le cadre formalisé, écrit, au sein duquel les acteurs qui interviennent dans le domaine de l'éducation sur un même territoire, s'inscrivent pour exercer leurs missions et leurs responsabilités, de façon conjointe, cohérente et coordonnée, autour d'objectifs communs, en direction et au bénéfice des enfants et des jeunes, pour leur développement, leur réussite et leur intégration dans la société et dans l'environnement local au sein desquels ils vivent.

Contacts presse • CAF du Finistère : Responsable communication et documentation Caf du Finistère Arnaud de Montlivault /

arnaud.de-montlivault@caffinistere.cnafmail.fr • Ville de Brest : Attachée de presse Marion Daouben / 02 98 00 82 28 / 06 07 82 68 02 / marion.daouben@brest-metropole.fr www.brest.fr

Il fixe les principes selon lesquels s'articulent et se coordonnent la politique éducative de la commune (la politique éducative locale) et celles des autres acteurs (éducation nationale, départements, régions, associations...)

Il sert de référence aux contrats passés entre la commune et ses partenaires (en particulier État, CAF, association) pour la mise en place et le financement de dispositifs ou d'actions éducatifs (en particulier le Contrat éducatif local, le Contrat enfance jeunesse, le Dispositif de réussite Educative, le CUCS dans son volet Education,...).

Sur la durée du PEL 2008/2014 : 484 projets aidés dans le cadre du PEL : 1 414 000 €

Le Projet Educatif et citoyen est une démarche qui vise à :

Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux qui contribuent à l'éducation des enfants et des jeunes : Les parents, les enseignants, les éducateurs, les associations, les institutions, ...

Prendre en compte l'ensemble des actions éducatives et socio-éducatives conduites dans le temps scolaire, le temps périscolaire (avant le temps scolaire, le temps de midi et après le temps scolaire), et surtout le temps libre (les soirées, le week-end, les mercredis et les vacances scolaires).

Mise en œuvre

La mise en œuvre du PEL s'inscrit dans l'objectif global de modernisation de l'action publique décidée au plan national dans les années 80 dans le but d'améliorer son efficacité, notamment par une meilleure transversalité et une plus forte responsabilisation des acteurs de proximité, tout en assurant une maîtrise de la dépense publique. Cette démarche s'applique donc potentiellement à tous les services publics, en particulier à celui de l'éducation, à tous les échelons de son organisation.

C'est une démarche partenariale qui implique une reconnaissance réciproque de la légitimité des acteurs concernés, et une connaissance de leur culture, de leur vocabulaire, de leurs objectifs et de leurs règles de fonctionnement propres.

Elle repose sur :

La mise en place d'une dynamique de projet, sous la conduite d'un comité de pilotage associant les représentants locaux de tous les acteurs concernés – de par sa responsabilité générale sur la conduite des affaires locales, le Maire est légitimement appelé à en assurer la présidence ;

La détermination du ou des échelons territoriaux les plus pertinents pour traiter des différents aspects de l'action éducative locale (niveau communal, infra communal ou supra communal);

L'affichage clair, et accessible à tous les membres du comité de pilotage, des objectifs, de l'organisation, des dispositifs, des moyens propres de chacun des partenaires dans le domaine de l'éducation sur le territoire concerné.

Cela implique, en particulier, que la Ville définisse et décrive sa « politique éducative municipale » qui ne se limite pas à sa seule gestion des affaires scolaires, mais intègre l'ensemble de ses orientations politiques, des moyens d'organisation et financiers, des dispositifs et des services, qu'elle mobilise autour de l'objectif éducatif. La formalisation de cette politique éducative municipale, décidée par le Maire (et dénommée également politique éducative locale), appelle les responsables politiques et administratifs locaux à décrire le mode de pilotage et de management interne à la collectivité mis en place pour assurer la coordination et la transversalité des décisions et des actions.

Contacts presse • CAF du Finistère : Responsable communication et documentation Caf du Finistère Arnaud de Montlivault /

arnaud.de-montlivault@caffinistere.cnafmail.fr • Ville de Brest : Attachée de presse Marion Daouben / 02 98 00 82 28 / 06 07 82 68 02 / marion.daouben@brest-metropole.fr www.brest.fr

Le Projet Educatif et citoyen en action(s) - Exemples

1) Des chantiers prioritaires

- **Implication et participation des parents à l'action éducative** et le chantier « En associant leurs parents tous les enfants peuvent réussir ». C'est un chantier national à l'initiative d'une plateforme associative qui met en dialogue 23 quartiers ou villes sur la participation des parents à l'action éducative. A Brest, trois associations participent à ce chantier soutenu par la ville de Brest (via le Projet Educatif et Citoyen). Le CAP CSF sur le quartier de Pontanezen, la Maison des parents de la Sauvegarde de l'enfance, la MPT du Valy Hir.
Nous construisons des manières d'agir ensemble entre parents et professionnels pour que les enfants puissent mieux réussir. Ces constructions se font à deux échelles, localement et sur le plan national (23 territoires). C'est une action-recherche qui permet de faire bouger les choses, de nouer des liens entre parents et professionnels ; elle permet aux parents de prendre de l'assurance pour se questionner sur les questions éducatives. Ainsi de nouvelles coopérations se nouent.
- **Tous les enfants aiment lire.** Sans la maîtrise des mots pour exercer son esprit critique et analyser le monde actuel, sans la maîtrise des mots pour développer ses capacités d'imagination de conception et d'action, sans la maîtrise des mots pour permettre la formation du jugement et de la sensibilité, nous ne pourrions pas contribuer à la construction de cette citoyenneté qui permettra à l'enfant et au jeune d'aborder de façon éclairée les grands débats du monde contemporain.
Tout le monde est d'accord pour dire que ce n'est pas seulement au collège ni au lycée qu'il faut intervenir : c'est dès la petite enfance que l'on pourra imprégner précocement l'enfant de langage, d'appétence et de curiosité, l'inciter à faire, à explorer, à sonder tant ses univers intérieurs que la richesse du monde. Ainsi la lecture pourra devenir un plaisir : plaisir des mots, plaisir de l'imaginaire, plaisir de la découverte, plaisir de progresser, plaisir de réussir... La création d'un réseau des acteurs de la lecture semble un bon support à ce chantier défini comme prioritaire par les élus de la ville de Brest. Le Projet Educatif et Citoyen de Brest l'accompagnera dans sa création et son animation.

2) Des projets sur le terrain

a) Sur les quartiers

- *Philosophie dans les écoles*
Contact : Laure Bernard, Mairie de quartier de **Saint Marc**
- *L'accueil des 10- 14ans*
Contact : Laure Coat, Mairie de quartier de **Bellevue**
- *L'accueil des enfants primo arrivants demandeurs d'asile*
Contact : Elodie Cornec, Mairie de quartier de **Brest Centre**
- *Le Moulin à parents*
Contact : Nelly Gillet, Mairie de quartier des **Quatre Moulins**
- *Travail autour de la Bienveillance*
Contact : Marine Batteau, Mairie de quartier de **Saint Pierre**
- *Lambé à petits pas*
Contact : Julie Tehahetua, Mairie de quartier de **Lambezellec**
- *Relations parents Ados*
Contact : Solenn Balbous, Mairie de Quartier de **l'Europe**

b) A l'échelle de la ville

- *Musiques chez l'habitant* Contact : **Ensemble Sillages**
- *Mômes en fête* Contact : **Mission PEL**
- *Le BAFA citoyen* Contact : **Les FRANCAS du Finistère**

Contacts presse • CAF du Finistère : Responsable communication et documentation Caf du Finistère Arnaud de Montlivault / arnaud.de-montlivault@caffinistere.cnafmail.fr • Ville de Brest : Attachée de presse Marion Daouben / 02 98 00 82 28 / 06 07 82 68 02 / marion.daouben@brest-metropole.fr www.brest.fr

Focus sur la bourse Elan : le nouveau dispositif de soutien aux initiatives jeunes

Elan est un nouveau dispositif porté par la ville de Brest et la CAF du Finistère visant à soutenir les projets de jeunes Brestois qui favorisent leur autonomie, et qui contribuent à animer/dynamiser la vie locale, le territoire, ou créer du lien social. Avec Elan, les jeunes entreprendront plus facilement leurs projets. Né de la fusion des dispositifs On s'lance (CAF du Finistère) et Coup de Pouce (Ville de Brest), le dispositif ELAN s'adresse aux jeunes de 11 à 30 ans. Ils peuvent prendre contact dès maintenant auprès de la mission jeunesse de la ville de Brest pour présenter leurs projets au 02 98 00 84 99. Le premier jury se réunira le 21 septembre prochain afin de valider les premiers projets et d'actionner les financements. Il sera amené à se réunir toutes les 3 semaines. Le financement des projets peut aller jusqu'à 1000 euros maximum par projet, exceptionnellement 3000 euros sous conditions (montage en association notamment). Le financement ne peut excéder 80% du budget global du projet. Chaque porteur de projet devra présenter des devis et factures impératives. Au total 48 000 € sont dédiés au dispositif (21 000 euros CAF / 27 000 euros Ville de Brest).

Le soutien n'est pas que financier. Un accompagnement humain est offert aux porteurs de projets. Elan poursuit en effet la dynamique de Coup de pouce, et la ville de Brest continue à jouer un rôle de facilitateur, mettant en relation les jeunes avec les personnes les mieux à même de les soutenir. Le tout avec une réactivité permettant aux projets d'être menés dans la foulée de leur validation par un jury. Le versement de l'aide intervient dans les 10 jours suivants sa réunion.

Objectifs généraux des dispositifs de soutien aux initiatives des jeunes :

- Permettre à tous les jeunes de développer des compétences sociales, organisationnelles, budgétaires, etc., qui contribuent à leur autonomisation et à leur insertion sociale et professionnelle.
- Contribuer à dynamiser la vie locale.

Dans le cadre de la **charte interinstitutionnelle** « Agir pour la jeunesse sur le territoire de Brest métropole », signée en 2012 :

→ « **Travailler collectivement à l'accès aux dispositifs de soutien aux projets jeunes.** Les dispositifs d'aides financières aux projets de jeunes sont nombreux et complexes et il est difficile de s'y retrouver. Des pistes de travail en commun doivent être envisagées. »

Objectifs de la démarche :

- Offrir une grande réactivité dans le soutien financier (environ 1 semaine entre le passage en jury et le versement de l'aide)
- Assurer un accompagnement renforcé qui permette la mobilisation d'un public le plus large possible
- Travailler à mieux valoriser les projets des jeunes
- Croiser nos regards sur les projets des jeunes
- Offrir une communication plus importante, visible et lisible, qui permette de toucher un public le plus large possible.